

INSCRIPTION AU PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER



En collaboration avec l'Association des Gardes Piégeurs Assermentés Cynégétiques et Halieutiques de la Somme (AGPACHS) et en lien avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme, la Ville d'Abbeville a établi un plan de chasse "grand gibier" sur les 80 hectares déclarés à la fédération de chasse.

La municipalité donne la possibilité de participer pour la somme de 10 € pour une bonne gestion de la chasse en tant que chasseur muni du timbre "grand gibier" à l'une des 12 battues organisées jusqu'en mars 2027. Pour chaque partie de chasse, l'intervention de traqueurs (et leurs chiens) sera la bienvenue (intervention gracieuse).

Ces parties de chasse sont réservées aux chasseurs individuels abbeillois et aux habitants des 12 communes faisant partie de l'ex communauté de Communes de l'Abbeillois. Une attention particulière sera apportée aux jeunes permis qui sont invités gracieusement. 12 chasseurs seront tirés au sort.

Nom Prénom

N° de permis de chasse Date d'obtention

Adresse

..... Téléphone

Cochez les dates prévisionnelles souhaitées (de 9h à 17h - rendez-vous à 8h) :

24 octobre 2026 ☐ 7 novembre 2026 ☐ 21 novembre 2026 ☐ 5 décembre 2026 ☐

19 décembre 2026 ☐ 2 janvier 2027 ☐ 16 janvier 2027 ☐ 30 janvier 2027 ☐

13 février 2027 ☐ 27 février 2027 ☐ 13 mars 2027 ☐ 27 mars 2027 ☐

Bulletin à déposer dans l'urne prévue à cet effet à l'Hôtel de Ville, 1 place Max Lejeune à Abbeville avant le 13 octobre 2026 (pour les premières battues) et jusqu'au 15 mars 2027.

La possibilité de participer aux parties de chasse aux dates choisies vous sera confirmée par la Mairie.

